

Chronologie



Des réunions d'information ont été menées dans différentes communes pour informer les habitants de l'installation de la centrale. À Herbitzheim (300 personnes), Neufgrange (150), Sarreguemines (120), Hambach (400), Willerwald (400), Woustviller (400), Siltzheim (350), Blies-Schweyen (120), Zetting (250), Neufgrange (400), Hambach mairie (250), Willerwald mairie (250).

Une séance d'échanges a été organisée par le commissaire enquêteur de l'enquête publique entre les citoyens et les porteurs du projet Direct Énergie le 9 juillet. Sur les 600 personnes, aucun représentant de la Casc n'était présent.

Des manifestations à Sarreguemines ont réuni 800 personnes le 25 juin et 1600 personnes le 10 juillet.

L'enquête publique s'est achevée le 24 juillet.

1 200 signatures ont été recueillies sur la pétition contre la Centrale Thermique.

Huit conseils municipaux sur onze ont voté un avis contre l'implantation de la centrale : Herbitzheim, Sarralbe Sarreinsming, Wittring, Neufgrange, Hambach Willerwald et Siltzheim. Deux communes l'ont approuvé : Zetting et Rémeling. Les élus de Sarreguemines n'ont pu voter sur ce point.

Une manifestation samedi 5 septembre à Sarreguemines à 14 h avec à la fin un concert festif devant les Émailleries de Sarreguemines.

Une centrale pour des actionnaires et le mépris pour les citoyens

Finira-t-on par comprendre que nous en avons assez d'être pris pour des idiots de villages ? Les partisans de ce projet veulent de l'argent. Nous, nous récolterons encore plus de maladies dans nos familles.

Depuis que des élus de la Casc ont permis l'installation de la centrale électrique Direct Énergie, rien n'est vraiment clair. Les études affirment qu'il y a des risques sur l'environnement. Les élus de la Casc disent que ce n'est pas grave.

Les chiffres indiquent une augmentation de la pollution. Les élus de la Casc disent que ce n'est pas important. Des citoyens, élus et médecins manifestent car chacun dans son domaine voit les conséquences désastreuses causées par cette nouvelle installation.

Les élus de la Casc les méprisent puis les traitent de « manipulateurs ».

« C'est un projet qui est rentable et bénéficie aux actionnaires de Direct Énergie. On ne le cache pas ! » Viktor Lévy-Frébault Direct Énergie

Une nouvelle pollution de plus ne changera rien ou si peu selon la Casc. Un rappel : nous vivons dans l'une des régions les plus polluées de France, l'une des régions les plus touchées par le



Plusieurs générations ont défilé souvent pour la première fois dans les manifestations contre la centrale. Des élus mais aussi des familles qui refusent un surplus de pollution dans une région très touchée par les maladies liées aux cancers et aux maladies pulmonaires.

cancer. Est-ce choquant de se battre contre encore plus de pollution ? Pour la Casc, oui, ça l'est !

Le commissaire chargé de l'enquête publique a organisé une réunion le 9 juillet avec les responsables du projet de Direct Énergie, les auteurs des études (1 000 pages de classeur) et les citoyens. 600 personnes sont venues écouter les explications des promoteurs de Direct Énergie.

Une réponse technique à des questions de santé

« C'est un projet qui est rentable et bénéficie aux actionnaires de Direct Énergie. On ne le cache pas ! », a indiqué Viktor Lévy-Frébault, le responsable du projet lors de ces échanges. C'est bien la seule chose qui est claire dans ce projet !

Mais pour les habitants ?

À chaque fois qu'ils posent des questions, on leur dit que le projet répond à la réglementation. Une réponse technique et froide. Notre santé, l'environnement, notre maison : les modèles mathématiques ne calculent pas ces paramètres dans l'installation de la centrale électrique de Hambach.

Et dans dix ans ?

Aucun modèle mathématique ne peut prévoir ce que les mélanges de toutes les pollutions émises produisent comme effets sur notre santé, l'environnement, notre maison, qui sont l'essentiel de nos vies. C'est pourquoi nous défendons notre « patrimoine naturel réduit » et « culturel réduit », comme l'indiquent les classeurs de Direct Énergie.

Dans dix ans, qui fera une étude sur la santé des habitants ? Qui soignera un membre de sa fa-

mille, ses parents ou ses enfants, s'ils ont une maladie respiratoire ou pire ? Qui retroussera ses manches pour préserver l'environnement ? Qui expliquera pourquoi l'immobilier est en baisse ?

Peut-être vous, à l'ombre des cheminées de la centrale, qui ne va pas s'arrêter pour si peu : les actionnaires de Direct Énergie en veulent pour leur argent. Et les élus de la Casc pourront dire : « je ne savais pas », « les experts disaient que... » et subir comme nous ce qu'ils ont décidé dix ans plus tôt à notre place et sans véritable transparence.

Quel est le véritable prix à payer ?

La taxe professionnelle, les subventions données aux communes... Du bel et bon argent. Mais quel est le véritable prix à payer ?

Un terrain de foot. Pour des enfants asthmatiques ?

Des ravalement de façade. Pour des villages qui auront perdu leur valeur immobilière ?

Le développement du tourisme. Dans une zone écologiquement affaiblie ?

De meilleurs soins aux seniors. Alors que la pollution qui s'ajoute à celle ambiante augmente les risques de mortalité ?

À court terme, les élus de la Casc peuvent rejeter ces questions. Mais en conscience, ils doivent savoir que nous, citoyens, nous les posons. Nous sommes mobilisés depuis plusieurs mois. Nous le serons tant que ce projet ne sera pas retiré. Nous devons résister quand notre avenir et celui de nos enfants nous glissent entre les mains.

Le collectif ADPSE

Des tonnes de pollution vendues en microgrammes chaque jour

L'ADPSE a compilé des chiffres du rapport sur l'évaluation des risques sanitaires de la centrale fournis par Direct Énergie. Il les a affichés dans les communes.

Deux cheminées de 56 m de haut et 7 m de diamètre seront élevées pour expulser 2 800 000 m³ de fumées par heure à 95°.

Ces fumées sont composées de poussières fines, soit un rejet de plus d'1 tonne par jour (atteintes respiratoires et effets cardio-vasculaires) pour un total de 384 tonnes par an.

POLLUTIONS

Autre composante : 1920 tonnes de NOX (oxyde d'azote) sont expulsées par an (affaiblissement des défenses de l'organisme).

Le monoxyde de carbone est évalué à 3 264 t/an. Le dioxyde de soufre : 384 t/an (asthme, bron-



Mettez cet autocollant sur votre voiture !

chite). La centrale est calculée pour fonctionner toute l'année.

Quant à l'eau, la centrale prélèvera 1 100 m³ d'eau par heure dans la Sarre, un cours d'eau tout proche, pour refroidir l'installation. Elle rejettera 300 m³ d'eau par heure avec des concentrations élevées de phosphore, sulfate, nitrate...

Mais pour Direct Énergie, il y a une différence entre ce qui sort

des cheminées et ce que l'on respire de ces rejets. Les experts le disent aussi en soulignant qu'il s'agit de microgrammes de pollution par jour.

EN CLAIR : il est plus facile de faire accepter des microgrammes de pollution à avaler par jour à une population.

Il est plus délicat de lui donner les chiffres sur ce qu'elle inhalera durant un an.

Il est plus facile de dire que l'environnement se chargera de ventiler ces doses journalières.

Il est plus délicat de dire quels seront les effets de ces doses sur plusieurs années sur l'environnement.

À court terme, tout va bien. À long terme, qui s'en soucie ?

On sera habitué à gérer nos vies avec cette pollution. Est-ce que nous ferons ce premier pas, en acceptant ce projet, vers une nouvelle aberration ? NON, nous ne mettrons pas le doigt dans l'engrenage.

POUR NOUS SOUTENIR MANIFESTEZ-VOUS ADHÉREZ A L'ADPSE !

(Ne pas jeter sur la voie publique)

Ils ont dit.....L'ADPSE répond

Santé

« L'essentiel est de savoir si notre qualité de vie peut être impactée par cette activité car notre santé ne sera jamais monnayée. » Roland Roth, président de la Casc (site internet de la Casc)

■ ADPSE Une étude scientifique démontre l'évidence d'un lien significatif entre la fréquentation des urgences des hôpitaux, le nombre de décès et l'exposition au NOX, à l'ozone et aux particules inférieures à 10 microns par l'augmentation des troubles vasculaires et pulmonaires. (bulletin épidémiologique hebdomadaire du 3 février 2009). Exactement ce que rejette la centrale.

Transparence

« Plus on est transparent, plus on a l'impression que ça se retourne contre nous ». Roland Roth, président de la Casc (Rep Lor)

■ ADPSE L'adoption du projet de Hambrégie à la Casc date de début mars. L'installation de la centrale n'a été connue des citoyens qu'après les réunions d'information tenues par l'ADPSE dans les différentes communes. Sauf à Blies-Guersviller. « Aucune salle

n'était adaptée à ce genre de réunion » a justifié son maire, Roland Roth.

Étude

« L'étude n'a pas été payée par les contribuables mais par les recettes de la Casc constituées en grande partie par la taxe professionnelle » Céleste Lett, maire de Sarreguemines mais aussi vice-président de la Casc et aussi député (Rep Lor)

■ ADPSE Les recettes de la Casc sont de l'argent public. La taxe professionnelle est payée par les contribuables (définition : toute personne astreinte au paiement des contributions, impôts, droits ou taxes dont le recouvrement est prévu par la Loi, même les entreprises).

Expert

« Tout le monde veut de l'électricité mais personne ne veut que ce soit produit près de chez lui. Si quelqu'un s'oppose, qu'elle n'a plus de voiture, plus d'électricité... Alors chapeau bas ! » Jean-Christophe Martin, médecin expert pour analyser les risques sanitaires pour la Casc (Rep Lor)

■ ADPSE A vous de juger.